

ALETHEIA

Lettre d'informations religieuses

“La vérité vous rendra libres” (Jean, 8, 32)

VIII^e année - n° 113

19 septembre 2007

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Elle paraît quinze fois par an et contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Église. Elle est disponible dans sa version imprimée au prix de 15 euros par an (somme couvrant les frais d'impression et d'envoi postal) et elle est disponible gratuitement dans sa version électronique. Pour recevoir cette version électronique, il suffit d'envoyer une adresse e-mail à : chiron.yves@orange.fr. Le site www.aletheia.free.fr contient tous les numéros parus depuis le n° 1 (juillet 2000).

Rédacteur : Yves Chiron 16 rue du Berry 36250 Niherne (France)

Notre nouvel archevêque Mgr Armand Maillard

par Yves Chiron

Le 11 septembre dernier, Benoît XVI a nommé Mgr Armand Maillard archevêque de Bourges. Il remplace Mgr Hubert Barbier, démissionnaire pour raison d'âge.

Mgr Maillard était, depuis 1996, évêque de Laval (Mayenne). Né en 1943 dans les Vosges, il a gardé de ses origines rurales, une simplicité et un abord facile qui ont permis son intégration rapide dans ce diocèse rural. Les Mayennais l'appelaient « le père Maillard », non pas en vertu de la mode datant des années 70 qui fait appeler « père » tout prêtre ou évêque, mais par une familiarité affectueuse qui leur faisait reconnaître en ce rural un des leurs, convive sans manière, à la conversation sans affectation.

Licencié en allemand à l'université de Nancy, licencié en théologie à la Faculté (d'Etat) de Strasbourg, il avait engagé une thèse de doctorat (qui n'a pas été poursuivie et soutenue) sur la notion de post-chrétienté chez Emmanuel Mounier.

Ordonné prêtre en juin 1970, il a accompli la première partie de sa carrière ecclésiastique dans son diocèse natal de Saint-Dié où, vicaire épiscopal de Mgr Guillaume, il a été promu, sans s'y attendre, évêque de Laval en août 1996.

À Laval, il restera, notamment, comme l'évêque qui, en 1997, – faute de prêtres en nombre suffisant mais aussi, on l'oublie trop souvent, fauter de fidèles en nombre suffisant – a dû réduire le nombre des paroisses de son diocèse : elles sont passées d'une centaine à 31 !¹

En onze d'épiscopat, il aura ordonné 4 prêtres².

Il restera aussi comme l'évêque de l'« affaire de Niafles », affaire qui n'a aucun lien avec sa promotion à l'archevêché de Bourges. On ne reviendra pas sur cette affaire où les passions partisans n'ont pas été absentes. Par exemple, il a été dit que depuis la mort du curé de Niafles, il n'y avait plus « aucune messe traditionnelle autorisée par l'évêque dans le diocèse ». Ce qui est faux, puisque les religieux de la Fraternité Saint-Vincent Ferrier, établis à Chéméré-le-Roi, célèbrent chaque dimanche une messe traditionnelle « autorisée ».

On retiendra simplement la triple conclusion bienheureuse de cette « affaire de Niafles », conclusion que la promulgation du Motu proprio de Benoît XVI a grandement facilitée :

¹ *Ordonnance et décret de Mgr Armand Maillard, évêque de Laval, créant des paroisses nouvelles*, Evêché de Laval, 1997.

² Jean-Christophe Gruau, *Laval infos*, octobre 2007 (à paraître).

- aux Cordeliers, paroisse située au centre ville de Laval, une messe « dans la forme ancienne du missel de 1962 » est célébrée chaque dimanche. Il est à signaler que dans cette église, depuis la réorganisation paroissiale évoquée, il n’y avait plus de messe.
- Dans le sud du diocèse, alternativement (un mois sur deux) à la Selle-Craonnais et à la Roë, une autre messe « dans la forme ancienne du missel de 1962 » est célébrée le dimanche.
- Mgr Maillard a célébré lui-même la messe selon le rite traditionnel le 2 septembre 2007, en l’église des Cordeliers.

Ainsi, par une coïncidence notable, Mgr Maillard aura été, sauf erreur de notre part, le premier évêque de France, depuis le motu proprio de Benoît XVI, à donner l’exemple de la célébration selon le rite ancien (rite qu’il n’avait jamais célébré puisque ordonné en juin 1970) et la double autorisation qu’il a accordée le 8 septembre dernier aura été le dernier acte important de son épiscopat à Laval.

L’archidiocèse de Bourges

Le diocèse dont Mgr Maillard va prendre possession canoniquement le 14 octobre prochain est vaste. Il couvre deux départements : le Cher et l’Indre. C’était, sous l’Ancien Régime, le plus grand diocèse du royaume. Il a compté, au XVIIIe siècle, jusqu’à 800 paroisses.

Comme dans la Mayenne, exode rural et déchristianisation ont progressé en même temps au XIXe et au XXe siècle. En 1970, le diocèse de Bourges comptait 537 communes et 507 paroisses. Aujourd’hui, on ne compte plus que 64 paroisses et 137 prêtres (dont 22 en retraite et 28 en « ministère de disponibilité »).

Le paradoxe est que diocèse est riche en communautés traditionnelles :

- il y a, bien sûr, la célèbre abbaye bénédictine de Fontgombault, fondée en 1091, restaurée par Solesmes en 1948, abbaye-mère de Randol (Puy-de-Dôme), de Triors (Drôme), de Gaussan (Aude), de Clear Creek (U.S.A.), ce qui atteste suffisamment de sa vitalité. La messe traditionnelle y est célébrée tous les jours de la semaine et tous les dimanches³.

- comment ne pas y ajouter, les Petites Sœurs Disciples de l’Agneau, au Blanc ? Seule communauté religieuse de France qui accueille des religieuses trisomiques, elle a été fondée en 1985 avec les encouragements du professeur Lejeune. Soutenue aujourd’hui par la fondation Jérôme Lejeune, cette communauté admirable a trouvé dans l’abbaye de Fontgombault un soutien spirituel indéfectible.

- comment ne pas compter aussi dans ce diocèse les communautés fondées par la Fraternité Saint-Pie X ou soutenues par la Fraternité Saint-Pie X dans le diocèse ? Il y en a rien moins que quatre :

- l’Ecole Saint-Michel, à Niherne, de la sixième à la terminale, 150 élèves en moyenne. Une ou deux messes le dimanche dans la chapelle de l’Ecole et une messe à La Chapelle d’Angillon tous les dimanches.

- le noviciat Notre-Dame de Compassion à Ruffec-le-Château, noviciat des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X où une messe traditionnelle est célébrée tous les jours.

- l’abbaye saint-Michel, à Saint-Michel-en-Brenne, maison-mère des Sœurs de la Fraternité Saint-Pie X où une messe traditionnelle est célébrée tous les dimanches.

- la Fraternité de la Transfiguration, à Mérygnay, où deux messes traditionnelles sont célébrées chaque dimanche (plus d’autres messes dans des églises environnantes).

Mgr Maillard, dans un diocèse qui compte un prêtre pour 6.000 habitants, saura-t-il entrer en relations avec ces communautés et faire appel à elles ?



³ L’autre messe traditionnelle « autorisée » dans le diocèse a lieu, un dimanche sur deux, à la Chapelle des Sœurs de Marie Immaculée à Bourges.